ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Délai prise de rendez-vous pour une mamographie dans le cadre de la prévention

Question orale n° 432

Texte de la question

M. Olivier Falorni attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la prévention du cancer du sein. Le mois de sensibilisation du cancer du sein, « Octobre rose », vient d'avoir lieu et ce depuis 1985. L'opération est relayée sur l'ensemble du territoire et les initiatives se multiplient d'année en année. Un dépistage qui permet en France, grâce à la mammographie, de diagnostiquer un cancer du sein à près de 59 000 femmes chaque année. Or, en Charente-Maritime, les délais de prise de rendez-vous pour une mammographie s'allongent et sont anormalement longs, y compris pour celles réalisées dans le cadre du programme de dépistage du cancer du sein. C'est également le cas pour les examens de contrôle et de suivi après la détection et le traitement d'un cancer. Le dépistage est un allié essentiel pour lutter contre les cancers du sein, encore faut-il obtenir un rendez-vous. C'est pourquoi il lui demande les réponses qu'il pourrait apporter afin d'accélérer la prise de rendez-vous de mammographie.

Texte de la réponse

PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN
Mme la présidente. La parole est à M. Olivier Falorni, pour exposer sa question, n° 432, relative à la prévention du cancer du sein.

M. Olivier Falorni. Depuis 2004, le programme de dépistage organisé du cancer du sein s'adresse aux femmes âgées de 50 à 74 ans, présentant un risque moyen, c'est-à-dire sans symptôme apparent ni facteur de risque particulier.

L'opération Octobre rose nous rappelle chaque année que la lutte contre le cancer du sein constitue une priorité. C'est en effet le cancer le plus fréquent en France et il représente la première cause de décès par cancer chez la femme. Le programme national de dépistage vise à détecter ce cancer à un stade précoce. À cet égard, j'adresse mes remerciements et mes félicitations à tous les professionnels et bénévoles mobilisés chaque année.

Toutefois, en Charente-Maritime, le taux de participation s'est établi à 48 % en 2022, loin – très loin – des objectifs nationaux, fixés à 70 %. Ces chiffres peuvent s'expliquer en partie par l'impact du covid, mais ce facteur est loin d'être le seul.

Si ce résultat est insuffisant, c'est parce qu'il est extrêmement difficile d'obtenir un rendez-vous. Dans mon territoire, les délais s'allongent de manière déraisonnable. Anormalement longs, ils obligent certaines femmes habitant La Rochelle à se rendre jusqu'à Bordeaux si elles veulent obtenir un rendez-vous dans des délais décents.

Le délai moyen entre le premier appel de la patiente et le rendez-vous est de six à sept mois. Il faut souvent

passer plusieurs appels car les calendriers ne sont pas disponibles. Cette difficulté à obtenir un rendez-vous peut constituer un frein pour certaines femmes.

Les cas de cancer du sein sont en augmentation constante depuis 2010. On s'attend à ce que le nombre de nouveaux cas s'établisse à environ 61 000 en 2023. Dans l'intérêt de toutes les femmes chez qui un cancer sera détecté dans les prochains mois ou les prochaines années, nous ne pouvons pas en rester là. La situation, très préoccupante, doit nous alerter ; l'ensemble du comité de pilotage de la prévention du cancer du sein doit se mobiliser. Si le taux de participation atteignait 70 %, près de 1 000 cancers du sein supplémentaires pourraient être détectés et soignés.

« La mammographie est une chance », écrit l'État pour promouvoir son action. Encore faut-il que les intéressées aient la possibilité, sinon la chance, d'en bénéficier rapidement. Quelles mesures peuvent être envisagées pour réduire de façon drastique les délais d'obtention d'un rendez-vous pour une mammographie, non seulement en Charente-Maritime, mais aussi à l'échelle du territoire national ?

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l’organisation territoriale et des professions de santé.

Mme Agnès Firmin Le Bodo, *ministre déléguée chargée de l’organisation territoriale et des professions de santé.* Vous avez raison, il est essentiel de mobiliser tous les leviers pour favoriser le dépistage du cancer du sein. Les femmes sont largement favorables à ce dépistage, mais un nombre encore insuffisant d'entre elles y participent effectivement. Nous devons tout mettre en œuvre pour les y aider. Tel était l'objet de la campagne d'information lancée au cours du mois d'octobre par l'Institut national du cancer (Inca). C'est également un volet important du plan de déploiement de 100 médicobus que j'ai lancé en juillet dernier, afin de relever le défi du dernier kilomètre, au plus près des besoins de santé de nos concitoyens.

Dans le cadre du projet régional de santé de Nouvelle-Aquitaine, publié le 31 octobre dernier, nous avons souhaité, en lien avec les autres services de l'État, faire du dépistage du cancer du sein l'une des priorités régionales. C'est pourquoi nous avons engagé les chantiers suivants, en lien avec le centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC). D'abord, dans le cadre du volet santé du Conseil national de la refondation (CNR), nous accompagnons une expérimentation mobilisant l'intelligence artificielle pour contribuer au dépistage du cancer, ce qui devrait permettre un gain de temps et, partant, la prise en charge de davantage de patientes. Ensuite, l'opération Octobre rose a permis l'acquisition d'un mammographe numérique, grâce auquel des radiologues de Saintes pourront intervenir à Saint-Jean-d'Angély et sur le territoire des Vals de Saintonge, où le taux de dépistage est le plus faible en Charente-Maritime. Enfin, le ministère de la santé et de la prévention a accordé à l'agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-aquitaine près de 2 millions d'euros, qui ont permis notamment l'acquisition de mammographes mobiles afin d'aller davantage à la rencontre des femmes du territoire.

Par ailleurs, un plan d'action est en cours de finalisation par l'ARS, en lien avec l'assurance maladie et avec l'appui du CRCDC. L'objectif est d'atteindre 80 % de participation, en opérant un repérage spécifique des femmes de plus de 50 ans. Le projet fera l'objet d'une large communication, impliquant une mobilisation renforcée de tous les acteurs.

Suivant une logique d'aller vers, le plan devrait permettre d'augmenter le taux de dépistage de 20 %, en mobilisant les femmes habituellement non participantes. Une réunion du comité de pilotage de lancement de cette opération est programmée en janvier. Il est prévu qu'y participent des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), des usagers, des experts – notamment de l'utilisation de l'intelligence artificielle –, des élus et des représentants de la Ligue contre le cancer.

Vous avez raison, la mammographie est une chance, et il ne faut pas la laisser passer.

Mme la présidente. La parole est à M. Olivier Falorni.

M. Olivier Falorni. Merci de votre réponse, madame la ministre déléguée. On peut résumer ainsi le sens de ma question : plus de dépistages, c'est plus de femmes dont la vie est sauvée.

Données clés

Auteur : M. Olivier Falorni
Circonscription : Charente-Maritime (1re circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 432
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé et prévention
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 décembre 2023
Réponse publiée le : 13 décembre 2023, page 11244
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 décembre 2023